

1. Qui fait la plainte?

Citoyen

Municipalité

Professionnel

Industries, commerces et institutions (ICI)

Autre :

Nom (facultatif) :

2. Indiquez l'adresse concernée.

N° civique, Rue :

Municipalité :

Code postal :

3. Identifiez le sujet.

Matières recyclables

Écocentre

Déchets

Matières organiques

Plastiques agricoles

Entreprises de réemploi

Contenants de boissons consignés

Autre :

4. Identifiez la nature.

Bac brisé

Besoin d'un bac :

bac de comptoir

bac roulant

Manque couvercle ou roues

Bac non ramassé

Heure où le bac a été sorti :

Location d'un conteneur

Calendrier de collectes

Mise en place d'une nouvelle collecte

Horaire d'ouverture

Lieux de retour ou point de dépôts

Matières acceptées ou refusées

Autre :

5. Décrivez votre demande ou votre plainte.

PERSONNE-RESSOURCE

Myriam Hyppolite, conseillère en gestion des matières résiduelles à la MRC des Appalaches

Courriel : pgmr@mrcdesappalaches.ca

Téléphone: 418 332-2757, poste 248

NOTE : Les délais de traitement des demandes d'information et de plaintes dépendent de l'horaire de travail des services administratifs concernés.